

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Conseillers Municipaux Présents : Alain CARALP, Thierry CALMEL, Maryse LACOMBE, Thierry PUJOL, Odile CORBIERE, , Jean-Claude GARCIA, Bernadette GOUZILLE, Michel FAUGERES, Emmanuelle GIOVANNONI, Fabienne BARBE, Aurélie GRAND, Erhan POLAT, Marion MONTESINOS, Pascal RIGATTIERI, Franck GIRBEAU

Conseillers Municipaux Absents représentés : Jean-François BOUSQUET a donné procuration à Maryse LACOMBE - Laurence CHEROT a donné procuration à Alain CARALP - François BESSIERE a donné procuration à Erhan POLAT

Conseillers Municipaux Absents : Antoine RUIZ

Secrétaire de Séance : Thierry PUJOL

I – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

En application des articles L. 283 à L. 293 et R.131 à R. 148 du code électoral, il a été attribué les mandats de délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs à :

Délégués titulaires :

M. CARALP Alain
Mme LACOMBE Maryse
M. CALMEL Thierry
Mme CORBIERE Odile
M. PUJOL Thierry

Délégués suppléants :

Mme CHEROT Laurence
M. BOUSQUET Jean-François
Mme GOUZILLE Bernadette

II – RECTIFICATIF DES TARIFS EXTRASCOLAIRES - TRANCHE AVEC UN QUOTIENT FAMILIAL INFÉRIEUR A 800 €

tarifs extrascolaires	QF < 800 €
* matin ou après-midi	4,50 € - bons CAF = 2,20 €
* 1/2 journée + repas	7,50 € - bons CAF = 5,20 €
* journée + repas	11,00 € - bons CAF = 6,40 €
* semaine (5 jours) avec repas	50 € - bons CAF = 27 €

La séance est levée à 17h30

Affiché et publié
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales
Fait à Colombiers, le 17 juillet 2020

Monsieur le Maire,
Alain CARALP

